

CONSEIL MUNICIPAL

DU MARDI 25 SEPTEMBRE 2018

à 20.30 heures

en salle du Conseil Municipal de la mairie
(art. L-2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

ORDRE DU JOUR

PRESENTATION D'UN PROJET RELATIF AUX LOCAUX DU BUREAU DE POSTE
ET AU SERVICE PUBLIC Y AFFERENT

DECISIONS PRISES PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

1. **MISE EN ŒUVRE DU DROIT DE PREEMPTION SUR LA PARCELLE AR 288**
2. **APPROBATION DU RAPPORT DE LA C.L.E.C.T. PORTANT SUR LES CONSEQUENCES DU TRANSFERT DE LA COMPETENCE GEMAPI A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PONT DU GARD**
3. **SIGNATURE D'UN AVENANT AU BAIL COMMERCIAL DE LA POSTE**

Fait à Meynes, le 20 septembre 2018

**Le Maire
R. NAZY**